



CONSTRUIRE DEMAIN!

Plan stratégique dans une perspective
de développement durable 2018-2033

PLAN D'ACTION 2018-2023

Plan stratégique dans une perspective de développement durable 2018-2033

Plan d'action 2018-2023

TABLE DES MATIÈRES

Mot des élus	3
Comité de pilotage	4
Qu'est-ce que le développement durable?	5
Processus d'élaboration du plan de développement durable de Rigaud	6
Rappel des étapes de la démarche	7
Mission de la Ville dans une perspective de développement durable	8
Valeurs de la Ville en cohérence avec le développement durable	8
Vision de la Ville en développement durable	9
Plan stratégique et plan d'action 2018-2023	12

CONSTRUIRE
DEMAIN!

Illustrations : Gisèle Lapalme,
artiste-peintre de Vaudreuil-Soulanges

MOT

DES ÉLUS

Chères citoyennes, chers citoyens,

Vos élus municipaux et moi-même sommes animés d'une forte volonté politique afin de nous engager résolument pour un développement intelligent tourné vers l'avenir.

C'est pourquoi, au printemps 2017, la Ville a mandaté le Comité 21, organisme expert en développement durable dont le siège social est à Rigaud, pour nous accompagner dans l'élaboration d'un plan stratégique dans une perspective de développement durable 2018-2033. Bien plus qu'un document de planification, ce plan, lequel prend le relais du précédent plan stratégique, est la vision actuelle et future du développement économique, social, culturel et environnemental de la Ville. Une vision partagée avec la communauté de Rigaud.



Ce plan stratégique représente les principes et les valeurs qui VOUS animent afin de favoriser l'épanouissement de NOTRE communauté tout en laissant à nos enfants et aux générations futures une richesse collective qui leur permettra d'assurer leur place dans un avenir florissant.

Grâce à votre participation enthousiaste, la démarche d'élaboration de ce plan aura permis de prendre en compte près de 1 100 avis de citoyens, d'élus et d'employés. C'est un taux exceptionnel pour une consultation citoyenne et nous sommes heureux de constater que le sujet vous tient à coeur autant qu'à nous. Cela est de bon augure pour la mise en oeuvre de ce plan. Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à faire de cette démarche un succès retentissant.

Les prochaines pages résument les nombreuses étapes d'élaboration du plan stratégique ainsi que le plan d'action pour les 5 prochaines années, soit de 2018 à 2023. Pour consulter l'ensemble du plan stratégique et la suite des actions proposées de 2024 à 2033, visitez le site Internet de la Ville de Rigaud à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca sous l'onglet Vie municipale / Développement durable.

Il est maintenant de notre responsabilité, en tant qu'élus, que ce plan soit mis en oeuvre au quotidien et qu'il nous guide continuellement lors de nos décisions et de nos actions.

**Ensemble, construisons demain pour pouvoir affirmer
« Rigaud, vivement durable! »**

Hans Gruenwald Jr.
Maire de Rigaud

COMITÉ

DE PILOTAGE

Recrutés au printemps 2017 par le biais du Service des communications de la Ville de Rigaud et par l'entremise des médias régionaux, les citoyens qui composent le comité de pilotage œuvrent dans les sphères de l'environnement, de l'économie, de la culture et de la société. À ces citoyens s'ajoutent des employés municipaux et une élue.

De mai 2017 à août 2018, les membres du comité de pilotage se sont rencontrés à 7 reprises pour aider à baliser l'exercice du plan de développement durable de la Ville de Rigaud, guider quant aux thématiques importantes, approuver le contenu et la pertinence des communications, donner leur avis sur les éléments produits (questionnaires, ateliers de consultation, rapports intermédiaires, résultats de sondage, etc.), aider l'équipe du Comité 21 à préparer les étapes de consultation, évaluer le processus de consultation et faire des recommandations.

Les membres du comité de pilotage sont :

Véronique Cunche, employée de la Ville de Rigaud, bénévole (2017-2018)
Jérémy Juairé D'Arcy, employé de la Ville de Rigaud, bénévole (2017-2018)
Anne-Marie Fournier, employée de la Ville de Rigaud, bénévole (2017-2018)
Marie-Andrée Gagnon, directrice des communications de la Ville de Rigaud (2017-2018)
Roland Gilbert, citoyen (2017)
Edith de Haerne, élue (2017-2018)
Luce Lefebvre, citoyenne (2017)
Chantal Lemieux, directrice générale de la Ville de Rigaud (2017-2018)
Éric Martel, employé de la Ville de Rigaud, bénévole (2017-2018)
Ronald Perrier, citoyen (2018)
Ronald Piché, citoyen (2017)
Mélanie Poirier, citoyenne corporative (2018)
Manon Rousse, citoyenne (2017-2018)

Nous tenons également à remercier :

Jean-Claude Charette qui a mobilisé les agriculteurs à participer aux démarches (2018)

Les copilotes – Comité 21 Québec

Lorraine Simard, M. env.

Karine Casault, MBA-RSE, VE

Catherine Leblanc, ing. jr., M.ing., chargée de projet pour la mise en œuvre



Merci à tous les citoyens, les groupes d'intérêt, les employés et les élus qui ont participé aux démarches de consultation 2017-2018.

* *La liste complète des participants est disponible dans la section développement durable du site Internet de la Ville de Rigaud.*

Acronymes et définitions

DD : Développement durable

DEV : Développement Vaudreuil-Soulanges (anciennement le CLD : Centre local de développement)

GES : Gaz à effet de serre

MTQ : Ministère des Transports du Québec

3RV-E : Hiérarchisation des actions à privilégier dans cet ordre – Réduction à la source, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Élimination

Groupes d'intérêt : Groupes de personnes ayant des intérêts communs (personnes âgées, associations sportives, comités sociaux, économiques, culturels ou environnementaux, maison des jeunes, etc.)

Parties prenantes : Groupe ou individus qui possèdent un intérêt plus ou moins direct dans la vie de la Ville ou qui est susceptible d'être touché par des décisions prises par la Ville.

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE?

En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, dans son rapport Brundtland, a confirmé que le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Plus près de nous, le Québec s'est doté d'une loi en la matière en 2006 qui définit 16 principes devant être pris en compte par l'ensemble des ministères et des organismes publics.

Ces principes sont ►



La région de Vaudreuil-Soulanges, quant à elle, s'appuie sur 6 dimensions pour ses interventions, soit 3 dimensions traditionnellement associées au développement durable et 3 dimensions ajoutées par le Comité 21. Ces dimensions sont :

Environnementale : gestion de l'eau, gestion des émissions de gaz à effet de serre, biodiversité, matières premières et résiduelles, etc.

Sociale : équité, santé et sécurité, participations et relations de travail et citoyennes, etc.

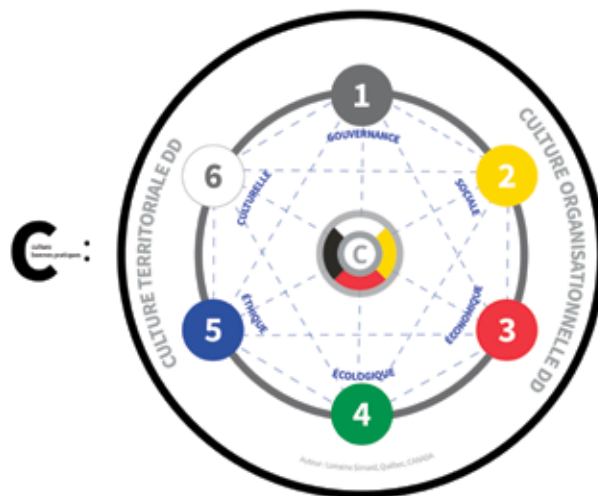
Économique : développement local, approvisionnement, rentabilité, etc.

Culturelle : patrimoine culturel, diversité de l'offre culturelle, contribution de la culture au développement économique, etc.

Gouvernance : mission, vision, valeurs, participations et démocratie, gestion et aide à la décision, etc.

Éthique : solidarité, valeurs communes, responsabilité des produits et services, etc.

La culture DD avec ses six dimensions de la responsabilité sociétale pour un développement durable



C : culture du dialogue, culture et collectivité, culture organisationnelle, culture du changement, culture et climat, etc.

© Lorraine Simard 2018, tous droits réservés

PROCESSUS D'ÉLABORATION

DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE RIGAUD

Afin que le processus d'élaboration du plan de développement durable de Rigaud soit inclusif et représentatif de la communauté, le Comité 21, accompagné du comité de pilotage, a organisé, entre autres, 2 séries de consultations publiques, 2 sondages ainsi que plusieurs rencontres personnalisées.

Une démarche qui a mobilisé l'ensemble des parties prenantes à Rigaud pour créer un plan qui leur ressemble!



Consultation publique du 21 novembre 2017



Consultation publique du 21 novembre 2017



Consultation publique du 21 novembre 2017



Consultation publique du 2 décembre 2017

RAPPEL

DES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

DE MAI 2017 AU PRINTEMPS 2018

⇒ Formation et rencontres du comité de pilotage

JUILLET 2017

⇒ Entrevues dirigées avec les employés et les élus

SEPTEMBRE 2017

⇒ Lancement officiel du projet

⇒ Activité avec les jeunes de l'école de l'Épervière

AUTOMNE 2017

⇒ 1^{er} sondage pour déterminer la performance actuelle de la Ville en DD et les priorités d'action

⇒ 1^{ères} consultations pour recueillir les idées de citoyens sur les actions à implanter à Rigaud en lien avec le développement durable

⇒ Rencontres avec les groupes d'intérêt

PRINTEMPS 2018

⇒ Proposition de plan en lien avec les premières consultations et priorités d'action

⇒ 2^{es} consultations sur ces priorités et ajustements

⇒ Sondage auprès des citoyens, des employés et des élus pour valider le plan préliminaire

JUIN 2018

⇒ Présentation aux citoyens du plan en lien avec les priorités d'action pour discussion

AUTOMNE 2018

⇒ Finalisation du plan et diffusion officielle publique



Consultation publique du 26 mars 2018



Consultation publique du 31 mars 2018



Rencontre avec des agriculteurs,
23 avril 2018

Les résultats de cette démarche exhaustive ont permis de clarifier les attentes des citoyens de Rigaud à l'égard du développement de leur ville ainsi que de définir la mission, les valeurs prioritaires et la vision que la Ville doit dorénavant porter dans les prises de décisions.

MISSION DE LA VILLE

DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville de Rigaud se donne comme mission d'offrir avec efficacité et efficience des services municipaux de qualité qui répondent aux besoins de la communauté selon les principes du développement durable.

- ⇒ Elle favorise l'engagement et la participation citoyenne.
- ⇒ Elle adopte et prône des pratiques novatrices et respectueuses de l'environnement et des milieux naturels.
- ⇒ De manière responsable, elle développe le territoire en maintenant l'équilibre entre les usages et favorise la vitalité économique.
- ⇒ Elle a le souci d'améliorer la qualité de vie de la communauté.

VALEURS DE LA VILLE

EN COHÉRENCE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dorénavant, la Ville de Rigaud s'engage à être guidée par ces valeurs lors d'actions et de prise de décisions :

- INTÉGRITÉ
- ENGAGEMENT
- TRANSPARENCE/OUVERTURE/COMMUNICATION
- FIERTÉ
- RESPECT



VISION DE LA VILLE

EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Enfin, les nombreuses rencontres ont permis d'énoncer une vision idéale, ce que nous souhaitons pour le futur de Rigaud. La Ville s'engage donc à tout mettre en place pour que la vision suivante devienne réalité d'ici 2033 :

Dynamique économiquement, Rigaud est une ville engagée et harmonieuse qui sait préserver ses joyaux naturels.

Celle-ci se décline sous 4 volets :

Une ville aux joyaux naturels préservés

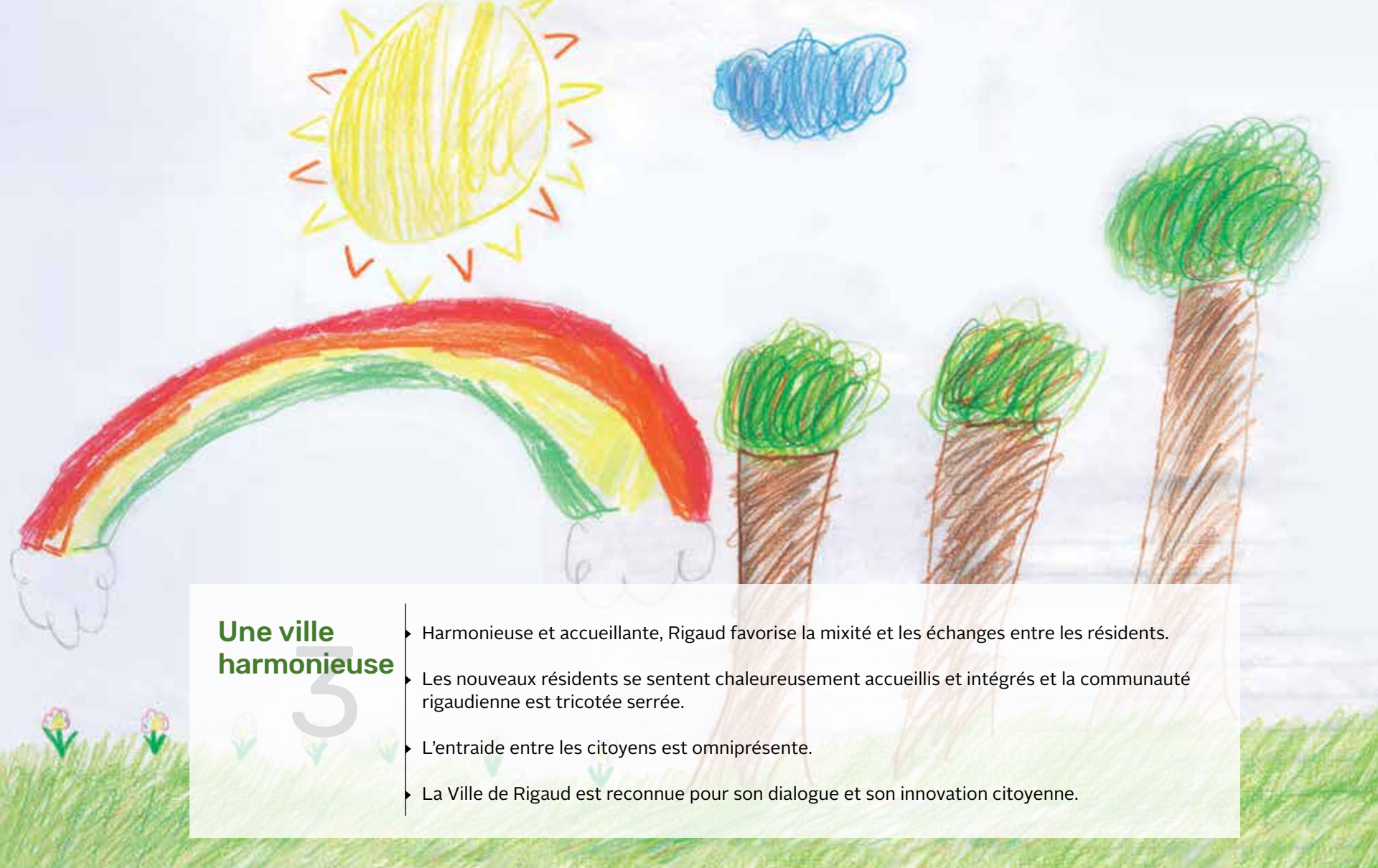
- ▶ Rigaud est reconnue pour la diversité de ses milieux qui cohabitent en harmonie, la beauté de sa montagne et de ses rives et rivières, la variété de ses activités communautaires et de loisirs.
- ▶ Rigaud a su préserver et réhabiliter ses joyaux naturels, tout en développant le récréotourisme de façon responsable, ce qui en fait une destination reconnue et prisée, accessible facilement par les transports actifs et collectifs.
- ▶ Rigaud est réputée pour son expertise de préservation des milieux naturels et comme destination incontournable.



Une ville dynamique économi- quement

- ▶ Rigaud bénéficie d'un commerce local et de proximité permettant de répondre aux besoins de consommation de la population.
- ▶ Les commerces et les entreprises sont sensibilisés aux principes du développement durable et intègrent ces principes dans leurs produits et leurs services.
- ▶ La force économique est aussi basée sur la sensibilisation au développement local.
- ▶ La préservation et la valorisation de la nature sont intégrées dans les principes du développement économique local.
- ▶ L'agriculture est responsable et source de fierté pour les citoyens de Rigaud.

VISION - suite ►



Une ville harmonieuse

3

- ▶ Harmonieuse et accueillante, Rigaud favorise la mixité et les échanges entre les résidents.
- ▶ Les nouveaux résidents se sentent chaleureusement accueillis et intégrés et la communauté rigaudienne est tricotée serrée.
- ▶ L'entraide entre les citoyens est omniprésente.
- ▶ La Ville de Rigaud est reconnue pour son dialogue et son innovation citoyenne.

Dessin réalisé par Charlie

Une Ville et des citoyens engagés

4

- ▶ Les citoyens de Rigaud ont le développement de leur ville à cœur et s'impliquent dans les différents événements et initiatives.
- ▶ La Ville est proche de ses citoyens et les requêtes citoyennes sont gérées efficacement.
- ▶ L'amélioration continue et l'innovation font partie de la culture municipale.



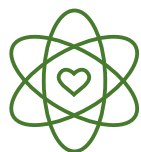
Tous les dessins d'enfants proviennent de l'activité de sensibilisation à la Ville de rêve réalisée avec les jeunes de l'école de l'Épervière.

Selon moi une ville de rêve est une ville avec
plusieurs parcs naturel, des fontaines des parcs de
Je crois que une ville de rêve devrait avoir
places pour études. Je crois que une ville de rêve
de rêve
nature
essentielle. Pour l'éducation je
Je crois qu'il serait bon de
pour rendre ce parc



PLAN

STRATÉGIQUE



5 VALEURS



1 VISION POUR 2033



6 AXES



28 ORIENTATIONS



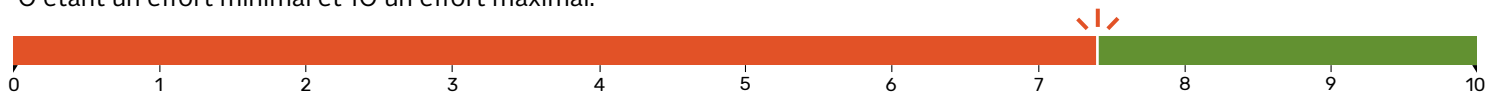
80 ACTIONS, DONT
32 À RÉALISER EN
PRIORITÉ DANS
LES 5 PROCHAINES
ANNÉES



**Un plan qui reflète
près de 1100 avis**

*Un dialogue, une culture de
collaboration et des actions
qui ouvrent la voie!*

Dans les sondages et les consultations publiques, il a été demandé à toutes les parties prenantes de confirmer, sur une échelle de 1 à 10, quel serait l'effort requis par la Ville et les citoyens pour atteindre cette vision en 2033, 0 étant un effort minimal et 10 un effort maximal.



L'effort requis selon les parties prenantes sur une note de 10 serait de 7.4

Le virage pour le développement durable est confirmé par les élus, les citoyens, les entreprises et les organismes.

Rôles et responsabilités

Ville de Rigaud :

La Ville de Rigaud est responsable du plan stratégique et de sa mise en œuvre. Les parties prenantes participent au déploiement et au succès des projets. La Ville de Rigaud reconnaît l'apport essentiel de ses employés, de ses citoyens et des autres instances locales, régionales et nationales dans son développement municipal dans la voie du développement durable.

La Ville de Rigaud assure le déploiement de sa culture du dialogue afin de définir les enjeux et la vision du développement stratégique de son territoire. La Ville offre le cadre nécessaire pour que ce plan stratégique puisse se déployer avec le citoyen et la nature comme points centraux de la démarche.

Maître d'œuvre du plan stratégique de DD de Rigaud, la Ville s'engage à implanter ses orientations et ses actions afin d'atteindre la vision souhaitée pour 2033. La Ville assure une reddition de compte annuelle sur l'avancement du plan et une mise à jour aux cinq ans afin d'ajuster les actions selon les nouvelles réalités et les besoins. La Ville offre aux citoyens, aux entreprises et aux organismes l'occasion de transmettre leurs commentaires et leurs recommandations à l'occasion de ces mises à jour.



Comités de mise en oeuvre :

Les comités par axe (6) ont pour rôle d'appuyer la mise en œuvre du plan, de guider le choix des actions et d'appuyer les démarches de mobilisation.

Élus :

Les élus sont la voix des citoyens auprès de l'administration municipale et vice-versa. Ils encouragent la participation citoyenne aux activités et transmettent les enjeux et les préoccupations des citoyens à la Ville. Les élus communiquent de l'information sur l'avancement des projets et sensibilisent la population au développement durable.

Citoyens, entreprises et organismes :

Sans la participation des citoyens, des entreprises et des organismes, la Ville ne peut pas générer toutes les retombées attendues. En tout temps, ces derniers sont invités à contribuer au succès de la mise en œuvre du plan. Outre les engagements pris par la Ville, des actions pour soutenir la réalisation du plan leur sont proposées.

Employés :

Des employés sont impliqués dans chacun des comités de suivi. Ils sont donc formés et mobilisés pour participer à la réalisation des actions du plan stratégique.



Afin de faciliter la réalisation du plan stratégique, un plan d'action détaillant les priorités des cinq prochaines années, soit de 2018 à 2023, a été élaboré.

AXE 1 ADMINISTRATION

Favoriser une administration municipale transparente, axée sur le service aux citoyens et la proximité

ORIENTATIONS

Favoriser la participation citoyenne

ACTIONS QUI OUVRENT LA VOIE

- Impliquer les citoyens, dont un jeune, dans le conseil municipal, à titre d'observateur ou par exemple l'inviter à joindre un comité de travail ou encore créer un comité de la relève.
- Impliquer des citoyens dans les différentes démarches municipales de planification stratégique, les campagnes de sensibilisation et les divers comités, par exemple créer un comité de pilotage pour la mise en œuvre d'un projet clé du plan d'action.
- Effectuer des suivis réguliers auprès de la population sur les plans d'action entrepris par la Ville, par exemple en effectuant une reddition de compte annuelle.
- Améliorer la communication avec les agriculteurs.

Améliorer l'accessibilité de l'information municipale

- Améliorer la diffusion en ligne des rencontres du conseil municipal.

Assurer un suivi des requêtes citoyennes

- Améliorer le traitement des requêtes ou des plaintes afin de mieux comprendre les causes, les tendances et les performances.



Créer un milieu de vie et de visite accessible, accueillant et diversifié

ORIENTATIONS

ACTIONS QUI OUVRENT LA VOIE

Développer une offre récréotouristique responsable, unique et verte

- Développer des partenariats avec différents secteurs d'activités pour une offre intégrée et complète qui réponde aux principes du développement durable.

Assurer la sécurité sur les rues et sur les routes

- Collaborer avec le MTQ afin de diminuer la vitesse permise sur la rue Saint-Jean-Baptiste.
- Réduire la vitesse permise dans les secteurs résidentiels.

Améliorer l'accessibilité aux logements et aux commerces

- Travailler de concert avec les groupes communautaires et les promoteurs afin d'évaluer la possibilité de développer des logements abordables.

Encourager l'agriculture urbaine novatrice et mobilisatrice

- Évaluer l'intérêt de groupes et de citoyens pour l'implantation de potagers urbains et faire l'inventaire des sites potentiels.
FAIT
- Mettre en oeuvre des projets porteurs d'agriculture urbaine.
EN COURS

Conserver et restaurer le patrimoine culturel

- Identifier les priorités de conservation et de restauration du patrimoine culturel.



Assurer un aménagement durable du territoire

ORIENTATIONS

Privilégier les transports actifs et collectifs

ACTIONS QUI OUVRENT LA VOIE

- Établir un plan de mobilité durable.
- Évaluer la possibilité d'offrir un meilleur horaire pour une navette vers Vaudreuil-Dorion.
- Effectuer une campagne de sensibilisation et de communication pour augmenter le nombre d'utilisateurs du covoiturage.
- Cartographier les points d'intérêt et le réseau cyclable existant afin de les relier.

EN COURS

S'adapter aux impacts des changements climatiques

- Maintenir à jour le plan des mesures d'urgence et le tester sur une base régulière.

EN COURS

Favoriser le développement d'une agriculture responsable

- Évaluer le potentiel d'une agriculture plus responsable, par exemple par la protection des berges, la diminution de l'utilisation de pesticides, l'utilisation de pesticides moins dommageables pour l'environnement, etc.
- Développer des mesures pour favoriser la relève agricole, notamment en dynamisant l'entrepreneuriat par un incubateur d'entreprises d'agriculture responsable, faciliter la réalisation des projets de la relève, réaliser un portrait des agriculteurs et de la relève, évaluer les besoins agricoles pour Rigaud à court, moyen et long terme et évaluer le patrimoine situé sur les terres agricoles.
- Développer des initiatives pour rapprocher les citoyens de leur agriculture, par exemple avec des activités de vente de produits d'agriculture locale, avec la tenue de portes ouvertes ou l'accueil de stagiaires, par une meilleure communication de la Ville auprès des citoyens, en contribuant à une représentation plus réaliste de l'agriculture moderne, etc.

Dynamiser le centre-ville

- Concevoir un guide d'occupation du domaine public et privé pour attirer et encadrer l'implantation de terrasses saisonnières et de kiosques, la mise en place d'étalages sur rue.

AXE 4 ENVIRONNEMENT

Protéger et mettre en valeur l'environnement et les milieux naturels

ORIENTATIONS

Mettre en valeur les plans d'eau et favoriser leur accessibilité

ACTIONS QUI OUVRENT LA VOIE

- Aménager des aires de détente et de contemplation aux endroits stratégiques d'accès à l'eau.
- Soutenir la campagne de sensibilisation auprès des agriculteurs en ce qui a trait à la bonne gestion des cours d'eau, la délimitation et la caractérisation des bandes riveraines, les cultures intercalaires, etc.
- Sensibiliser les citoyens à la protection et à la propreté des cours d'eau.

AXE 5 UTILISATION DES RESSOURCES

Utiliser efficacement les ressources

ORIENTATIONS

Réduire la consommation d'eau potable

ACTIONS QUI OUVRENT LA VOIE

- Sensibiliser les citoyens à la consommation responsable d'eau potable.
- Inciter les citoyens à adopter des mesures de réduction, par exemple l'utilisation de douches ou de toilettes à faible débit, etc.

Réduire les émissions de GES

- Poursuivre l'exercice de réduction régional des GES avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges et les 22 autres municipalités.
EN COURS

Réduire la consommation d'énergie des bâtiments résidentiels, commerciaux et municipaux

- Mettre en œuvre un plan d'économie d'énergie pour les bâtiments, les équipements et les véhicules municipaux.

Réduire les matières résiduelles et leur production (3RV-E)

- Instaurer un programme de compostage et sensibiliser les citoyens à celui-ci.
EN COURS

Encourager les commerces, les industries et les services locaux et responsables**ORIENTATIONS**

Optimiser l'occupation des locaux au centre-ville

ACTIONS QUI OUVRENT LA VOIE

- Explorer les opportunités de développement des bâtiments vacants et développer une stratégie.
- Collaborer avec le DEV pour comprendre qui sont les entrepreneurs en démarrage de commerces et voir s'il y a un alignement potentiel avec les besoins de la Ville de Rigaud.

Favoriser la venue d'entreprises offrant des emplois stimulants et des conditions de travail intéressantes

- Faire un plan de développement industriel et cibler des entreprises répondant aux critères responsables de la Ville.

EN COURS

**CONTRIBUEZ À LA MISE EN ŒUVRE !**

Nous réitérons notre invitation à la population, aux organismes et aux entreprises de la ville de Rigaud à contribuer à la réalisation des actions du plan stratégique.

Il est de notre responsabilité à tous que ce plan soit mis en œuvre au quotidien et qu'il nous guide continuellement lors de nos décisions et de nos actions.

Ensemble, construisons demain pour pouvoir affirmer « Rigaud, vivement durable! »



Merci au Comité 21 Québec pour la coordination de cette démarche et l'accompagnement tout au long du processus!

Le Comité 21 Québec est un organisme sans but lucratif d'économie sociale qui a pour mission de créer des synergies multiacteurs et multisecteurs et d'accompagner les Villes, les entreprises, les associations et les institutions dans leur démarche de durabilité en collaboration avec le milieu. Il a pour but d'appuyer les acteurs du milieu à trouver des solutions pour diminuer les impacts environnementaux, augmenter les impacts économiques, culturels, sociaux, de gouvernance et d'éthique avec la culture comme moyen d'innovation.



PLAN D'ACTION 2018-2023



Ville de Rigaud
106, rue Saint-Viateur
Rigaud (Québec) JOP 1P0
rigaud@ville.rigaud.qc.ca
450 451-0869

ISBN 978-2-9817897-0-9

